

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 77 (1948)

Heft: 8

Artikel: Orthographe d'usage [suite]

Autor: Ducarroz, M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040837>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Orthographe d'usage¹

(Suite)

Programme

... Peut-on, dans les circonstances actuelles, concéder une place — si réduite soit-elle — à l'enseignement systématique de cette discipline, tandis que partout l'on dénonce une regrettable surcharge des programmes ? Bien qu'il soit de taille, il faut en convenir, cet argument ne résiste pas à un examen objectif.

D'abord, l'étude de l'orthographe absolue est déjà une réalité dans la plupart des classes, bien qu'à titre occasionnel, en marge de leçons de lecture, lors d'exercices préparatoires à la dictée. Cependant, l'expérience nous a convaincus que *ce qui est étudié occasionnellement n'est qu'occasionnellement assimilé* et que les minutes consacrées au rappel inlassable, furtif souvent et partant superficiel, de notions fragmentaires, pourraient être fructueusement réservées à un enseignement coordonné, systématique.

De plus, le nombre de règles qu'il est pratiquement possible et même indiqué d'assimiler au cours de la scolarité primaire est relativement peu élevé. Pour peu que le choix en soit judicieux, que leur étude en soit méthodique, progressive, il est permis d'escampter à brève échéance des résultats appréciables sinon encourageants. De l'avis de maîtres expérimentés, il serait de bonne pédagogie d'introduire, dès *le cours moyen*, l'enseignement systématique de notions précises, immédiatement applicables, accessibles aux intelligences enfantines.

Disons enfin que cet enseignement n'est point une surcharge, une branche gourmande qui vient encombrer inopportunément nos horaires. Il ne s'ajoute pas à l'enseignement traditionnel de l'orthographe grammaticale, mais s'y intègre. Il n'y a pas juxtaposition, mais compénétration. Un simple exemple vous le prouvera : Avant d'étudier à brûle-pourpoint les terminaisons des verbes en INDRE, il est logique au préalable d'organiser la chasse aux infinitifs en EINDRE, d'en étudier les assonances, d'en exprimer ensuite la règle d'orthographe absolue, sans omettre les trois exceptions qu'elle comporte (craindre, plaindre et contraindre). Il en résulte un enrichissement progressif du vocabulaire et un gain appréciable de temps, car les notions que divers liens rattachent, s'affermissent, se consolident. Les acquisitions ont ainsi plus de chance d'être définitives.

Afin d'atteindre à cette coordination fructueuse, il importe avant tout d'établir, par le menu, le programme minimum d'orthographe d'usage qu'il est pratiquement possible d'absoudre au cours de la scolarité primaire, de procéder, une fois pour toutes, au choix méthodique des règles que l'expérience qualifie d'utiles, de « rentables ». Pour couper court à la fantaisie, il est urgent aussi d'en préciser la teneur. Une règle, si elle veut être comprise et retenue, gagne à être exprimée, dans l'Intyamon comme dans la Broye, en une forme adéquate et identique. Il convient, en outre, de prévoir, par *cours*, la judicieuse répartition de ces notions, précaution non négligeable qui autoriserait maîtres des classes supérieures et professeurs d'instituts secondaires, de considérer comme acquises — quant au fond et à la forme — les règles les plus courantes d'orthographe absolue et leur permettrait de consacrer de précieuses minutes à l'examen d'autres problèmes.

¹ Voir *Bulletin pédagogique* du 15 mars.

Méthodologie et procédés

« Bien que notre orthographe soit loin d'être phonétique, déclare le Dr Simon dans sa *Pédagogie expérimentale*, on ne saurait dénier à la sonorité des mots et de leurs syllabes successives une action importante de rappel, et, en dépit de maintes exceptions, il existe pour chaque son une manière plus habituelle de le rendre. » Il n'y a donc pas dans cet enseignement appropriation de faits grammaticaux découlant de rapports réciproques des mots. Il s'agit plutôt d'amener l'élève à découvrir, au travers des multiples représentations graphiques des sons, un guide, un fil conducteur. Il faut qu'il se pénètre de la physionomie des mots en créant entre telles sonorités et leurs représentations (initiales, finales) des associations partielles. Sous la diversité des formes, l'écolier parviendra peu à peu à découvrir une *certaine logique*, comme dans l'étude des familles de mots. Avec l'expérience qui s'enrichit tout au long de sa scolarité, il prendra conscience d'un principe d'*analogie*, indépendamment de notions sur l'origine des mots, qui le guidera dans le choix des graphies. C'est à déceler cette logique, à mettre en vedette ces analogies que maître et élèves doivent tendre leur efforts. Ces faits constatés, il reste à énoncer la règle en termes clairs, précis, à formuler adéquatement la loi. Ces règles, ces lois ne sont souvent que de simples *préceptes* (les verbes en ENDRE prennent EN sauf épandre et répandre), de brèves *énumérations* ou des *slogans* à l'allure fantaisiste, voire enfantine (mourir ne prend qu'un R parce qu'on ne meurt qu'une fois, cité par Dr Simon, p. 199).

Malheureusement, toute règle comporte des exceptions et cela est particulièrement vrai en orthographe d'usage. Que sert à l'enfant d'énoncer impeccablement une règle s'il n'est pas en mesure d'en énumérer les exceptions. C'est pour avoir négligé d'étudier cet aspect difficultueux du problème que bien des initiatives ont été vouées, sans doute, à un échec.

Pour assurer la fixation de telles règles, pour en mémoriser les exceptions comme pour en faciliter le rappel, le maître dispose de la ressource non négligeable des *moyens mnémotechniques*. Si l'on veut éviter de surmener la mémoire de l'enfant — c'est une loi psychologique bien connue —, il ne faut pas hésiter de recourir à certains artifices aux fins de créer des associations solides. Dans ses *Idées modernes sur les enfants*, A. Binet, au chapitre consacré à la mémoire, réaffirme ce principe fécond en applications et dont on peut en l'occurrence tirer largement profit pour la mémorisation des exceptions. « Il est possible, déclare ce psychologue, pour retenir une liste de mots n'ayant aucune relation entre eux, de les disposer de telle façon que la suite s'enchaîne cependant avec assez de continuité. Il suffit pour cela de mettre à contribution toutes les associations possibles : ressemblance de sons, de sens, opposition, rapports de la partie au tout, finalité, causalité. » Par manière de corollaire, il ajoute : « Un rapport tenu existant, il est aisément partant du premier, de retrouver les autres. La mémoire des idées est formée d'un véritable tissu ; il suffit que nous tenions une des mailles pour que tout le tissu reparaisse. » En effet, combien de nos souvenirs sont irrémédiablement perdus parce que nous ne disposons pas de « clés », de moyens pour les éveiller. La vue d'une exception, en grammaire, facilite le rappel de toutes les autres, à condition qu'elles soient étroitement associées. Dès lors, l'énoncé correct de la règle est aisément.

A titre d'exemple, chacun de nos élèves sait, depuis sa première année de cours moyen, que les verbes en ONNER prennent 2 n, sauf : s'époumoner, ramoner,

détoner, téléphoner. Introduisons ces quatre infinitifs dans un texte formant un tout : *Le ramoneur a entendu une détonation et s'époumone de téléphoner.* Qu'importe si la phrase n'a pas une tenue littéraire. L'association nouvellement créée est solide, ses éléments constitutifs font corps. Un terme en appelle un autre. Moyennant quelques rapides répétitions, vous pouvez considérer l'acquisition comme définitive.

Les mots — substantifs ou verbes — en UTE ne doublent généralement pas la consonne, sauf : la butte, la hutte, (je) lutte. Rarement les exceptions sont retenues. Faisons mémoriser à nos élèves : *La hutte sur la butte lutte contre le vent.* Grâce à leurs consonances, grâce surtout aux rapports idéologiques ainsi qu'à l'image évoquée, suggérée, la fixation et le rappel de ces trois exceptions sont assurés.

On peut également user avec profit du procédé d'*opposition* : Les mots en diff prennent 2 f, tandis que ceux en def n'en prennent qu'un.

Le maître avisé sait aussi que l'acquisition de notions même abstraites est raffermie, s'il a réussi à frapper l'imagination de son disciple. Cette règle d'or pédagogique — habilement exploitée par l'art publicitaire — doit inspirer notre pratique journalière. Elle trouve, en l'occurrence, son application immédiate. Que les exceptions et leurs particularités, que les phrases à mémoriser soient mises en vedette, soit dans leur disposition, soit par l'emploi judicieux de couleurs ou de caractères typographiques originaux. Il est même à conseiller, dans certains cas, d'utiliser l'illustration. En trois coups de crayon, il est possible de croquer *la hutte sur la butte qui lutte contre le vent*.

Tous ces moyens — et nombre de praticiens en conçoivent d'autres et d'aussi efficaces — concourent au même but : assurer l'acquisition de notions précises d'orthographe absolue tout en ménageant la mémoire passablement encombrée de nos écoliers.

Applications — Contrôle

L'étude de l'orthographe d'usage comporte ses exigences. Elle ne peut, avons-nous dit, se satisfaire d'à peu près. Le *par cœur* est de règle et les contrôles qui tendent à raffermir ces notions (comme pour l'acquisition de la table de multiplication et des conjugaisons) doivent être aussi brefs que fréquents. De plus, si nous voulons que nos efforts soient couronnés de succès, si nous voulons développer cette volonté d'attention orthographique si souvent absente de nos classes, *il faut que l'écolier soit toujours à la veille d'avoir à écrire les mots nouveaux de mémoire ou sous dictée*.

Les exercices de recherche, d'invention, les mutations comme les dictées d'application doivent obligatoirement précéder la dictée de contrôle. Mais nos horaires ne sont-ils déjà pas bien chargés ? Où et quand mettre en pratique de telles suggestions ? En réalisant ces diverses applications en corrélation étroite avec les exercices ou dictées d'orthographe grammaticale. Quoi de plus aisné que d'introduire un ou deux « cas » d'usage dans un thème traditionnel de grammaire ! C'est la raison pour laquelle nous jugeons indispensable d'établir le programme d'orthographe absolue *en concordance* avec le programme d'orthographe de règles.

Carnet d'orthographe — Fiches

Se fier exclusivement à la mémoire souvent rebelle de nos écoliers, c'est aller au-devant de déconvenues. D'autre part, les cahiers de devoirs sont condamnés à disparaître. Pour ses revisions, l'élève doit pouvoir disposer en tout temps et à point nommé d'un *code précis*. Dans les circonstances présentes, seul l'emploi du carnet d'orthographe d'usage permet de suppléer à la carence de manuels. D'un format pratique, solidement cartonné, il peut et doit devenir le compagnon inséparable de l'écolier durant toute sa scolarité.

A défaut de carnet, et lorsque les subdivisions ont des effectifs réduits, les élèves peuvent avantageusement utiliser, pour leurs revisions, un jeu de *fiches* renfermant la série des règles étudiées et un choix d'exercices d'applications orales ou écrites. Certains maîtres préconisent aussi la transcription de ces règles sur des tableaux muraux qu'ils soumettent, au gré des jours et des besoins, à l'attention de la classe.

Cours polygraphie

Désireux d'apporter leur contribution à l'étude de cet intéressant problème, quelques maîtres rédigeront durant l'été un modeste Cours d'orthographe d'usage. Nous souhaiterions que ce travail de base soit le fruit d'une collaboration. C'est pourquoi nous serions particulièrement heureux de tirer profit de réalisations, d'expériences, d'accueillir des suggestions. Ce cours polycopié, entaché d'imperfections, pourrait être remis à titre d'essai à certaines classes. Une édition ultérieure, revue et corrigée, tiendrait compte des appréciations des maîtres que cette initiative serait susceptible d'intéresser. Par avance, nous leur disons toute notre reconnaissance.

M. DUCARROZ.

N. B. Nous publierons prochainement quelques leçons-type d'orthographe d'usage.

Société des institutrices

Retraite à Montbarry

La retraite des institutrices aura lieu à Montbarry.

Ouverture : mercredi soir, 25 août, à 20 heures.

Clôture : dimanche matin, 29 août.

La retraite sera prêchée par le R. P. Koller, dominicain, aumônier des étudiants à l'Université de Fribourg.

Prix total de la pension : 22 fr.

Les institutrices qui ne seraient pas en vacances à cette date sont autorisées, par M. le Directeur de l'Instruction publique, à demander congé à MM. les inspecteurs.

S'inscrire auprès de M^{me} J. Pilloud, avenue du Midi 21, Fribourg, jusqu'au 10 août.

Toutes les institutrices du canton de Fribourg et d'ailleurs sont très cordialement invitées à cette retraite ; elles y trouveront l'occasion de repenser leur vie et de refaire leurs forces dans une atmosphère de confiance et d'amitié.